

Synthèse de la matinée débat du mercredi 22 février 2017 « La transition agricole et alimentaire sur les territoires »



Auxilia Conseil a souhaité présenter les projets et réalisations de plusieurs acteurs mobilisés sur les enjeux d'une alimentation durable et de l'agro-écologie.

Jean Paul CHANTEGUET (Président de la Commission Développement Durable de l'Assemblée Nationale) a introduit la séance : La transition écologique de l'agriculture est aujourd'hui un enjeu clé. Cette transition est déjà visible par le développement des circuits courts, la valorisation des bio déchets, le nombre croissant de conversions en bio. De nombreuses collectivités se sont saisies de la question avec dynamisme et inventivité. Cette transition est aussi un enjeu économique, notamment par le biais de la réduction des importations de produits agricoles (déficit commercial de 4Mds d'€ en fruits et légumes en 2013). Cette transition est fondamentale pour une meilleure résilience face au changement climatique. Le sujet agricole et alimentaire est aussi délicat et émotionnel du fait de l'histoire agricole de la France et de sa gastronomie. Les participants des tables rondes représentent quelques-uns des acteurs porteurs de réalisations et des projets robustes.

Delphine BATHO (députée des Deux-Sèvres) a salué les initiatives présentées ce jour. Elle souligne cependant le manque de fédération à l'échelle nationale de l'ensemble des réflexions, des actions et des connaissances. Une réunion de ce type à grande échelle aurait du sens, pour peser davantage auprès des pouvoirs publics et agir au niveau de la régulation nationale. Les initiatives personnelles ont besoin d'être adossées à un centre de ressources. Pour changer d'échelle et engager un vrai changement systémique, les infrastructures sont à créer pour coordonner la transition.

Le plaidoyer Fermes d'Avenir publié en octobre 2016, et présenté par Hélène Le Teno (directrice entreprises chez Auxilia) affirme que la création de 25 000 nouvelles fermes et la conversion de 60 000 fermes maraichères existantes sont des objectifs réalistes et nécessaires. Il s'agit de nourrir 33% de la population française en produits sains et savoureux, de créer 160 000 emplois agricoles et 100 000 d'emplois indirects, et d'éviter 3 Milliards d'€ de dépenses publiques par an, à la charge des collectivités.

En savoir plus : <https://fermesdavenir.org/plaidoyer>

/ Table ronde 1 : « Le rôle des collectivités : quelles stratégies, quelle mise en œuvre ? »

Animation : Bérengère Mendez, Auxilia

Intervenants : **Isabelle Ciekanski** (Directrice projet Agro Agri à la Métropole Européenne de Lille) ; **Francis Morin** (Adjoint au Maire de Stains, Lauréat ANRU Ville durable et solidaire)

Francis Morin a expliqué comment la ville de Stains a mis en place un projet de rénovation urbaine en adoptant une stratégie sociale et environnementale ambitieuse, axée sur le développement de l'agriculture urbaine et l'accès à des produits de qualité pour tous les habitants de la commune. Son intervention a positionné la transition écologique comme un levier de développement économique et social.

Isabelle Ciekanski a décrit la politique de la Métropole de Lille pour accompagner et encourager la transition agricole et alimentaire au sein de l'agglomération. Un des leviers d'action consiste à encourager une transition de la restauration collective des communes vers une alimentation plus durable. Cette transition est facilitée notamment par un travail d'expertise offert aux communes par la Métropole.

Les deux intervenants ont illustré le rôle clé des collectivités dans la mise en œuvre de la transition agricole et alimentaire, et notamment la nécessité d'une politique locale volontariste pour protéger les espaces agricoles face à la montée du prix du foncier et développer l'accès aux produits de qualité, y compris pour les foyers aux revenus les plus modestes.

/ Table ronde 2 : « Transition du champ à l'assiette : quel rôles, obstacles, leviers pour les entreprises et acteurs économiques ? quels nouveaux modèles économiques ? »

Animation : Julie Koeltz, associée du cabinet de conseil en stratégie CMI

Intervenants : **Charles Hannon** (fondateur de Mémé Georgette) ; **Jacky Gauvrit** (Exploitant En direct des éleveurs) ; **Eric Balmier** (secrétaire général du Groupe SOS)

Charles Hannon a partagé son expérience en tant que distributeur et marque de produits bio. Il a souligné l'importance d'un intermédiaire spécialisé pour négocier avec les grandes surfaces et défendre les intérêts des producteurs. Compte tenu de l'explosion de la demande pour les produits bio, structurer des filières d'approvisionnement en bio est une priorité pour faire face. Il a cependant mis en garde contre les risques de créer du bio « low cost » si le développement du secteur n'est pas rigoureusement encadré.

Jacky Gauvrit est éleveur laitier en Charente et membre du projet « En direct des éleveurs ». Dans ce cadre, 14 éleveurs se sont associés pour vendre leurs produits laitiers sous ce nom et regagner le contrôle de la distribution et de la vente de leurs produits. Il a souligné l'importance d'un projet à taille humaine, où l'éleveur peut contrôler et comprendre l'ensemble du fonctionnement du projet. De même, la demande du consommateur est un levier majeur de changement des pratiques agricoles, tout comme la nécessité d'atteindre des prix qui permettent aux producteurs de vivre de leur travail.

Eric Balmier a présenté la mobilisation d'un acteur de l'économie sociale et solidaire, le Groupe SOS sur les enjeux de la transition écologique. Dans un premier temps, des objectifs ambitieux sont définis au sein des 450 établissements du groupe, notamment sur l'alimentation et l'approvisionnement de la restauration collective. Le groupe SOS vise aussi à développer « une branche verte » pour accompagner le développement de structures telles que Fermes d'Avenir et BlueBees, mais aussi pour mener un travail de fond sur la création de nouveaux modèles économiques tels que « l'entreprise sociale et écologique ».

/ Table ronde 3 : « Quels financements innovants pour accélérer la transition agro-écologique ? »

Animation : Sophie Danlos, Auxilia

Intervenants : **Lôra Rouvière** (chargée des sujets agroécologie à la CDC Biodiversité) ; **Vincent Rabaron** (directeur du développement de Pur Projet) ; **Emmanuelle Paillat** (directrice de BlueBees) ; **Ciprian Ionescu** (Responsable R&D Compta Durable)

Lôra Rouvière a exposé trois mécanismes de financement innovant de préservation de la biodiversité portés par la CDC Biodiversité. Le programme « Nature 2050 » est basé sur un financement volontaire de la part d'acteurs publics et privés et a pour but l'adaptation des territoires au changement climatique. Le second mécanisme est le « paiement pour préservation des services écosystémiques » (PPSE), c'est-à-dire la rémunération contractuelle d'un acteur en position d'agir sur un service écosystémique par un acteur dont l'activité dépend du bon fonctionnement de ce même service. Les PPSE pourraient être déployés pour rémunérer les externalités positives de l'agro-écologie. Cependant, la mise en œuvre effective et à grande échelle présente des défis à relever du fait de la complexité du mécanisme et des spécificités de chaque contexte local. Enfin, le troisième mécanisme correspond à la « compensation écologique » qui vise à compenser les impacts résiduels des projets d'aménagement sur la biodiversité.

Vincent Rabaron a présenté les travaux de Pur Projet, entreprise sociale et opérateur de projets de transition agricole via l'agroforesterie. Pur projet défend le principe de « l'insetting » qui implique les entreprises dans la restauration du capital naturel. On peut démontrer aux acteurs économiques, même les plus cyniques, que la prise en compte des externalités impactant leurs activités est porteur de création de valeur. Par exemple, Pur Projet travaille avec des entreprises qui commercialisent du café et qui ont un intérêt direct à soutenir une production socialement et écologiquement durable et plus résiliente. La production de café, qui nécessite de l'ombre, est particulièrement compatible avec l'agroforesterie. Des partenariats sont construits avec des opérateurs locaux qui plantent, gèrent les arbres et font évoluer les pratiques des cultivateurs. L'insetting permet un sourcing durable et de qualité, et présente aussi des co-bénéfices en matière de positionnement commercial et en attractivité des jeunes talents, de plus en plus nombreux à se soucier des enjeux de durabilité.

Emmanuelle Paillat a décrit l'activité de BlueBees, plateforme de financement participative engagée dans l'agroécologie et la transition agricole. BlueBees est en forte croissance, avec une levée de 1,2 millions d'euros en 2016 sur 70 projets, deux fois plus qu'en 2015. La plateforme permet de prêter aussi bien que de faire des dons, et peut donc s'adapter aux différents niveaux de maturité économique des projets. La plateforme permet à des acteurs de financer tout ou partie de leurs projets, en complément d'un prêt bancaire ou d'un apport personnel. Il peut s'agir d'un choix délibéré de recourir à la finance citoyenne. L'un des freins au développement de ce dispositif est la couverture du risque, qui pourrait être réduit par le fond de garantie d'un organisme institutionnel tel que la Caisse des Dépôts. Un besoin majeur exprimé par Emmanuelle est de trouver des ambassadeurs et prescripteurs, au sein des collectivités et dans le milieu agricole sur l'ensemble des territoires pour faire connaître cet outil de financement.

Ciprian Ionescu a partagé les travaux de Compta Durable, cabinet comptable qui développe des méthodes de comptabilité environnementales et sociales innovantes. La comptabilité classique, en ne se focalisant que sur le capital financier (maximisation des gains économiques), entraîne une expansion de ce dernier au détriment du capital naturel (dégradation des sols, la perte de biodiversité) et social (perte d'emplois, de lien social). Les nouvelles méthodes visent à rendre visible les externalités négatives et positives à travers la prise en compte des coûts de maintien ou de restauration des capitaux (ex : amélioration d'un sol, création de haies, visites pédagogiques à la ferme). L'expérimentation en cours sur 3 fermes agroécologiques pilotes mettra en évidence ces éléments et les traduira dans des documents comptables. Dans un second temps, il s'agit d'étendre plus largement les résultats et engager des contractualisations de rémunérations additionnelles pour services rendus avec les bénéficiaires.